

PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue par conférence téléphonique, le 4 novembre 2019, à 10 h 05.

Sont présents :

- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis

Sont également présents :

- M. Marie-Josée Couture, secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier

Sont absents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

En l'absence du président de la CMQ, M. Gilles Lehouillier, vice-président du comité exécutif, ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2019-136

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Embauche d'un coordonnateur en développement agroalimentaire

Résolution n° E-2019-137

- Procéder à l'embauche de M. Daniel Lavoie, à titre de coordonnateur de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis. Sous la supervision du directeur général et trésorier, il occupera un poste contractuel, à temps plein (35 h/sem.), à compter de 11 novembre 2019 et jusqu'au 31 janvier 2023;

- Autoriser le directeur général et trésorier à signer un contrat de travail à durée déterminée entre la Communauté métropolitaine de Québec et M. Daniel Lavoie.

Référence : Rapport décisionnel du 4 novembre 2019

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Versement de la rétroactivité salariale

Résolution n° E-2019-138

- Autoriser le versement de la rétroactivité salariale couvrant l'année 2019 au personnel de soutien et professionnel de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 4 novembre 2019
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Affectation temporaire d'une agente de secrétariat

Résolution n° E-2019-139

- Nommer Mme Dyann Bédard, actuellement agente de secrétariat à la Communauté métropolitaine de Québec, à titre d'adjointe administrative à la direction générale par intérim de la CMQ jusqu'au 1^{er} mars 2020.
- Accorder à l'employée une indemnité équivalente à 8 % de son salaire actuel (échelon 2019) rétroactivement au 28 octobre 2019.

Référence : Rapport décisionnel du 4 novembre 2019
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2019-136 à E-2019-139, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOULLIER
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE CORPORATIVE